



BELGIQUE-BELGIE
P.P.
7140 MORLANWELZ 1
s/69683
P.912287

Maison de la laïcité
Morlanwelz

LE COURRIER LAÏQUE
N°136 juin 2015

Bonnes vacances !



4 juin - 20h

Ciné-débat
"Terre promise"

**15 juin
et 27 juillet**

12h30
"Lundis du Préau"

19 juin - 20h

"La Laïcité en Italie,
aujourd'hui"
Conférence- débat

Place Albert 1er, 16a - 7140 Morlanwelz - 064/44.23.26



Dans ce numéro

| | |
|---|------|
| Joyeuses vacances ! | P. 3 |
| Après l'assemblée générale du 12 mai | p. 4 |
| Après la soirée-débat du 7 mai "Le cours de religion et de morale sont facultatifs" | P. 5 |
| Lettre ouverte : le monde a changé... | p. 6 |
| "Cours de rien" ? NON : la réponse structurée du CEDEP | p.8 |
| Le Grand Duché du Luxembourg va supprimer les cours de religion et de morale | p.11 |
| Lundi 1er juin : cours d'italien | p.11 |
| Jeudi 4 juin : Ciné-débat "Terre promise" de Gus Van Sant | p.12 |
| Du 31 octobre au 7 novembre: un automne sous les ginkgos Séjour pour le 10 - 13 ans | p.14 |
| Vendredi 19 juin: conférence "La Laïcité en Italie, aujourd'hui" | p.16 |
| Jeudis 4 et 18 juin : atelier d'art floral | p.18 |
| Lundis 1er et 22 juin : atelier d'aquarelle | p.18 |
| Etre athée en Turquie : une insulte aux valeurs religieuses! | p.19 |
| Parrainages laïques | p.20 |
| "La révolte en chantant" du 18 mai : un grand moment | p.21 |
| Lundi 15 juin : « Les Lundis du Préau » 12h30 repas Couscous 14h15 : revue des "Waloneûs du Sablon" | p.22 |
| Dimanche 7 juin : Invitation - 48ème fête de la Jeunesse Laïque du Centre à La Louvière | p.23 |
| Lundi 27 juillet : repas-surprise et animation " Les vacances des Lundis du Préau" | p.24 |

Bureau : Paola Esposito – 064/ 44 23 26
Contact Président Yvan Nicaise : 0478/39 27 96
Adresse mail : yvnicaise41@gmail.com
Site internet : www.morlanwelzlaicite.be
Compte IBAN n° BE76 0682 1971 1895

Comme chaque année, "Le Courrier Laïque" ne paraît pas en juillet et en août

ATTENTION

L'adresse mail de la Maison de la Laïcité a changé.

La nouvelle adresse est:

laicite.mlz@hotmail.com



Joyeuses vacances !

Chers membres et/ou lecteurs,
Le Conseil d'Administration de notre Maison de La
Laïcité vous espère, nous espère une palette de couleurs
et de fleurs pour vos, nos vacances. Pareilles à celles créées aux ateliers
"Aquarelle" et "Fleurs".

Avec plein d'élan, avec une soif impérieuse du soleil, avec de tendres émotions.
Espérons-nous le rayonnement pour notre esprit et notre regard : un rayonnement
né des échanges entre la terre et le soleil, entre l'idéal et la réalité des couleurs et
des fleurs.

Que des couleurs! Que des fleurs! Et en elles de la clarté, vous qui les pensez
avec cette exhalaison des hauteurs de votre créativité!

Souhaitons-nous une mer magnifique, imposante et superbe, avec ses bruits
obstinés et sa rumeur impérieuse. Ici, une plage immense, indéfinie, dont les fins
se confondent avec la mer elle-même, avec le jour et la lumière, et l'éclat
mouvant des vagues argentées.

Soyons peintres!

Peignons les merveilles de la couleur et de la lumière.

Peignons la poésie des sables, le charme de l'air, l'imperceptible nuance...

Peignons les mystères de l'infini, peignons les bords de la forte sérénité, de
l'harmonie.

Soyons floraux!

Créons des bouquets éblouissants de joaillerie, même s'ils paraissent embourbés
dans les difficultés de la vie. Ils gagneront en profondeur!

Fleurir est aboutir! Qui rencontre une fleur soupçonne à peine le rôle d'un détail
mineur: remplir le bourgeon, combattre le ver, obtenir son droit de rosée, régler
la chaleur, échapper au vent, éviter l'abeille qui rode. Que de responsabilités!

Peignons nos fleurs avec nos couleurs de La Laïcité, celles de l'espoir et des
rêves concrétisés.

Peignons le bouquet de nos voyages de vie, avec humilité, équilibre et harmonie.

Peignons des fleurs et composons-en une chanson gaie sur du papier destin pour
y faire face, sereinement, mais efficacement.

Peignons et fleurissons le bonheur! Etre heureux, tout en bonheur de liberté, tout
en bonheur de l'autre...

Joyeuses vacances irisées et heureuses floralies,...ailleurs, ...ou ici!

Luc Barbier

Pour le Conseil d'administration

Après l'assemblée générale du 12 mai



Comme les statuts des ASBL le prévoient, nous avons tenu notre assemblée générale en présence des membres de la Maison de la Laïcité qui nous ont fait le plaisir d'être présents, témoignant ainsi de leur intérêt et leur attachement autant à la laïcité en général qu'à nos actions locales en particulier.

Nous ne ferons pas ici le compte rendu de cette assemblée ; les membres peuvent consulter le procès-verbal à notre bureau.

Nous soulignerons simplement que l'assemblée a débattu des rapports administratif et moral et financier de l'année 2014 ainsi du budget et des

perspectives 2015.

C'est unanimement que les membres présents ont approuvé les rapports et budgets, marquant ainsi leur satisfaction sur la manière dont le Conseil d'administration travaille afin de veiller au rayonnement de la laïcité au sein de notre entité. L'assemblée générale a également approuvé le maintien de cotisation annuelle à 12 €.

Election du Conseil d'administration

Trois membres du Conseil d'administration actuel était sortants et rééligibles : Jacques Bruart , Mimie Lemoine et Jean-Claude Selvais.

Tous trois, conscients de l'importance de défendre nos valeurs, ont souhaité continuer à s'investir dans notre comité et dans la vie de notre maison.

Malheureusement, aucune nouvelle candidature n'a été présentée ; notre ASBL a pourtant besoin d'un rajeunissement et renforcement de son cadre.

Composition du Conseil d'administration

Le Conseil d'Administration pour l'année 2015 est fixé comme suit:

Président : Yvan Nicaise

Vice-président : Olivier Bruyère

Secrétaire : Mimie Lemoine

Trésorier : Jean-Claude Selvais

Luc Barbier, Jacques Bruart, René D'hollander, Michel Loison, Jean Santerre :
Administrateurs et Annette Tilmant : Administratrice.

Bon travail et bon courage à nos administrateurs

Après la soirée-débat du 7 mai : " Le cours de religion et de morale sont facultatifs "



C'est face à une salle bien remplie que nos deux intervenants, Luc Pirson, Président de la FAPEO et Jean De Brucker, Secrétaire général du CAL, ont présenté autant l'historique de ce qui a conduit à



la décision de la Cour constitutionnelle (voir notre " Courrier Laïque " de mai dernier) que la revendication d'une réforme des cours dit philosophiques.

Pour introduire le sujet de cette soirée, le Président Yvan Nicaise, déclarait:

"Les maisons de la Laïcité" dont la nôtre, sont une des associations faisant partie du Centre d'Action Laïque et partagent la conception philosophique que, dans tout Etat démocratique respectueux de la déclaration des Droits de l'Homme, la laïcité en est un des piliers, car elle défend avant tout la liberté absolue de penser et d'agir selon sa conscience, sans se lier à une doctrine, un dogme ou une croyance.

Il en découle que cette liberté sous entend la non obligation de déclarer ses conceptions philosophiques, contrairement à la législation actuelle issue du pacte scolaire de 1959, déclaration qui conduit, dans l'enseignement officiel, à constater que le vivre ensemble se heurte à des considérations d'ordre privé : les croyances et la foi".

Nos deux intervenants ont largement développé le sujet et mis en exergue la stratégie de la Ministre qui semait, volontairement ou non, la confusion sur la manière dont les parents pouvaient se situer face à ce qui devrait être un "non-choix".

Après avoir exposé les enjeux de ce que nous pouvons considérer comme un combat démocratique, la parole fut réservée à la salle.

Nous ne présentons pas ici un compte-rendu analytique des débats qui n'avaient rien de décisionnels, mais nous soulignerons la pertinence des questions posées, la qualité des réflexions, voire des inquiétudes exprimées, dans une ambiance qui se voulait constructive.

Si les préoccupations sont plus que justifiées et que les réponses n'ont pu aller plus loin que l'état actuel des négociations, les personnes réunies ont, par leur présence, marqué l'intérêt qu'elles portaient à éduquer notre jeunesse dans une société consciente des diversités mais ouverte au dialogue, à la confrontation constructive des idées plutôt qu'au repli sur soi, au communautarisme, voire au sectarisme.

Le chantier est donc ouvert.

Nous continuerons à vous informer de l'évolution législative de ce dossier, conscients que de plus en plus de personnes, à titre individuel ou rassemblés sur divers plans associatifs, en appellent à la mise en place, dans nos écoles, d'une approche philosophique, éthique et citoyenne ouverte à nos enfants.

Signalons également qu'Antenne Centre TV été présente et qu'un reportage de cette soirée a été diffusé lors du journal du samedi 9 mai.

Yvan Nicaise

Un de nos membres nous écrit.



Henri Chausteur nous a communiqué la lettre ouverte qui sera publiée dans quelques jours dans le Bulletin annuel des Anciens de l'Athénée Warocqué de Morlanwelz.

Une réflexion dans la droite ligne de nos préoccupations actuelles.

Lettre ouverte : le monde a changé ...

Comme simple citoyen, je m'étonne qu'on en soit arrivé à avoir actuellement chez nous 6 options pour les cours de religion /morale (catholique, protestante, juive, orthodoxe, musulmane ... et morale) avec tous les problèmes que cela implique pour l'organisation de ces cours durant toute la scolarité et pour la formation des enseignants.

Et demain (dès la rentrée 2015 !) ce sera 7 options, avec le nouveau cours en plus, suite à la dispense. Et bientôt 9 quand on ajoutera bouddhistes et hindouistes.

Ca devient tout à fait kafkaïen ! Et impayable !

Il est grand temps qu'on sorte de ce système qui se complexifie sans arrêt depuis son instauration, il y a plus de 50 ans, quand il n'y avait que 3 religions reconnues.

D'autant plus – et surtout – qu'il entraîne la séparation physique des élèves d'une même classe sur base confessionnelle, alors qu'il conviendrait de les rassembler pour, dès le plus jeune âge, jeter les bases du « vivre ensemble ».

La solution saute aux yeux : instaurer un cours unique d'éthique, de citoyenneté et de culture religieuse et philosophique. Obligatoire, à tous les niveaux et dans tous les réseaux . Donné par un personnel qualifié.

Et pas à raison d'une heure par semaine, mais bien les deux heures actuellement réservées au cours de religion/morale. Une heure par semaine de ce cours et une autre heure pour le cours « classique » de religion morale ? Non, ça rend le système encore plus complexe et impayable ; il faut aller au bout de la logique plutôt que d'adopter une demi-mesure. C'est un défi pour nos politiciens belges qui d'habitude quand il y a moyen de faire compliqué, se précipitent.

Les cours de religion/morale qui sont maintenant considérés comme facultatifs (suite à l'arrêt de la Cour Constitutionnelle) peuvent se donner en dehors des heures de cours. Ou mieux, pour s'armer pour l'avenir, que l'enseignement soit déconfessionnalisé, comme au Québec.

En 2008, le Québec a introduit un cours d'éthique et de culture religieuse qui est venu remplacer les anciens cours de religion/morale. Décision justifiée, au terme d'un large débat, par la diversité culturelle et culturelle croissante de la société, avec la volonté d'apprendre le savoir-vivre ensemble, comme ils disent là-bas.

Pourquoi ne pas nous inspirer de leur démarche qui a globalement réussi ? Plutôt que de poursuivre notre fuite en avant sur un système obsolète, alors que le monde continue à changer ... et de plus en plus vite.

Henri Chausteur

L'adresse mail de la Maison de la Laïcité a changé.

La nouvelle adresse est:

laicite.mlz@hotmail.com

« Cours de rien » ? NON

la réponse structurée du CEDEP

Pas un "cours de rien" mais un cours commun d'éducation philosophique, éthique et citoyenne (EPEC)

Cette appellation "cours de rien", que les medias ont créée puis utilisée à profusion, a donné une image subjective et négative d'un futur cours et il ne fut pas facile d'en sortir.

Le quotidien "Paris match" l'avait bien compris en se sous-titrant par "Le poids des mots- le choc des photos". Le titre d'un article, ce que l'on pourrait appeler "images-titre" attire le lecteur et peut influencer l'analyse qu'il fera de la situation, surtout lorsqu'il ne lit QUE le titre.

Dans notre société consumériste, cela fait aussi vendre...

Cela mériterait une réflexion plus profonde sur l'impact que les médias peuvent avoir, une réflexion " info ou intox?".

Vers un cours que beaucoup attendent.

Alors que la ministre de l'Education, Joëlle Milquet ", bricole" depuis quelques semaines des **programmes soumis dans la précipitation au parlement de la Communauté française**, le CEDEP, Centre d'Étude et de Défense de l'École Publique, présente des propositions structurées, résultat de réflexions de groupes de travail y travaillant depuis de plusieurs années.

Il ne faut pas être grand stratège pour comprendre que la ministre CDH, ne voit pas d'un bon œil les mouvements revendicatifs et les avancées qui pourraient - nous dirions qui devraient - conduire à la suppression des cours de religion et de morale qui seraient remplacés par un cours commun d'éducation philosophique, éthique et citoyenne.

Il est évident que ce nouveau cours sera, sur de nombreux points, très proche des cours de morale actuel dont les professeurs seront les plus aptes à le dispenser.

Cela ne doit pas plaire aux "religieux" qui perdraient ainsi une forme d'entrisme dans l'enseignement officiel.

Nous vous communiquons, d'une manière " condensée", cette proposition qui peut être téléchargée, dans sa version intégrale sur le site " www.cedep.be"

Yvan Nicaise

Le Centre d'Étude et de Défense de l'École Publique (CEDEP) revendique depuis 2010 la mise en place d'un cours d'éducation philosophique, éthique et citoyenne (EPEC), dispensé à tous les élèves de l'école fondamentale jusqu'à la fin du secondaire, pour remplacer dans la grille horaire obligatoire, les cours de religion et de morale devenus, depuis, facultatifs.

Dans la foulée des derniers événements largement repris dans la presse, le CEDEP va plus loin avec une proposition concrète sur le contenu de ce futur cours. Il s'agit d'aller au-delà de la dispense et proposer une réponse positive et ambitieuse...

Une éducation philosophique, éthique et citoyenne...

Le CEDEP propose de développer ce nouveau cours autour de trois axes.

1. L'éducation philosophique. Cette partie du cours visera à développer principalement les compétences cognitives comme questionner, penser, réfléchir, argumenter, induire, classer, comparer, conceptualiser, problématiser... Il s'agira aussi de former les jeunes à distinguer les différents registres de discours.
2. L'éducation au questionnement et à la réflexion éthiques. Cette partie du cours visera à développer la capacité à s'ouvrir et à écouter des points de vue éthiques différents, à savoir respecter le pluralisme éthique sans renoncer à argumenter ses propres choix.
3. L'éducation à la citoyenneté responsable permettra à l'élève d'acquérir des compétences à exercer ses droits sociaux, culturels et politiques au sein d'une société démocratique.

Conjointement à ces trois axes, il s'agira de former les jeunes à trois grandes compétences: l'autonomie intellectuelle, morale et affective; la coopération sociale; la participation citoyenne.

...commune à tous les élèves

Un tel cours offre l'opportunité de travailler avec tout le «groupe classe» lorsqu'il s'agit d'aborder les questions du vivre-ensemble, de la citoyenneté, de l'éthique, de la solidarité, de la collectivité, de la pluralité des points de vue, du fait religieux et du bien commun au-delà des convictions différentes.

Il permet de réserver un espace-temps scolaire à l'apprentissage de compétences qui ne sont pas prises en charge comme telles par les autres cours. Il contribue à éduquer au dialogue et, partant, à prévenir la violence.

Ce cours présente la garantie d'avoir des référentiels définis par les pouvoirs publics (ce qui n'est pas le cas des cours de religion actuels) et rencontre les principes d'un enseignement neutre, en ce compris du fait religieux, et d'une éducation citoyenne démocratique.

Enfin, l'EPEC devrait satisfaire non seulement à la mission éducative décrétée par le législateur et reprise dans le décret «Missions», le décret «Citoyenneté» et les deux décrets «Neutralité», mais aussi à une série de recommandations européennes et de l'UNESCO.

Questions pratiques

La mise en œuvre de ce nouveau cours pose une série de questions pratiques. D'abord, les impératifs pédagogiques et organisationnels exigent la mise en œuvre d'un cours de 2 périodes par semaine.

Il est évident que les enseignants devront être formés spécifiquement. Une phase transitoire, garante du maintien de l'emploi, devra permettre aux enseignants de morale/religion en fonction et en possession de certains titres de se former aux nouvelles compétences requises.

Le législateur devra ensuite définir les titres nécessaires pour donner ce cours. Une nouvelle formation initiale devra être organisée et complétée par une solide formation continuée, en s'inspirant notamment de ce qui existe déjà dans certaines Hautes Ecoles et Universités.

Le CEDEP souhaite ainsi contribuer à mettre ce cours en œuvre de façon concrète et demande aux autorités publiques de créer, dans les meilleurs délais, un groupe de travail de l'Enseignement officiel auquel participeraient les responsables de ses réseaux et les représentants des associations qui le soutiennent, pour élaborer le projet EPEC qui sera mis en place dans toutes les écoles officielles.

Source: CEDEP

Le Grand Duché du Luxembourg va supprimer les cours de religion et de morale dès la rentrée 2015 - 2016

L'introduction d'un **cours commun d'éducation aux valeurs** prévu dans le programme gouvernemental de la législature 2013-2018 a fait l'objet d'une convention signée le 26 janvier 2015 entre l'État luxembourgeois et l'Église catholique. Il est prévu que le nouveau cours (provisoirement intitulé « Vie et société) remplacera l'instruction religieuse et la formation morale et sociale dans toutes les classes de l'enseignement fondamental et secondaire officiel à partir de la rentrée scolaire **2016 - 2017**.

Que sera ce cours d'éducation aux valeurs ?

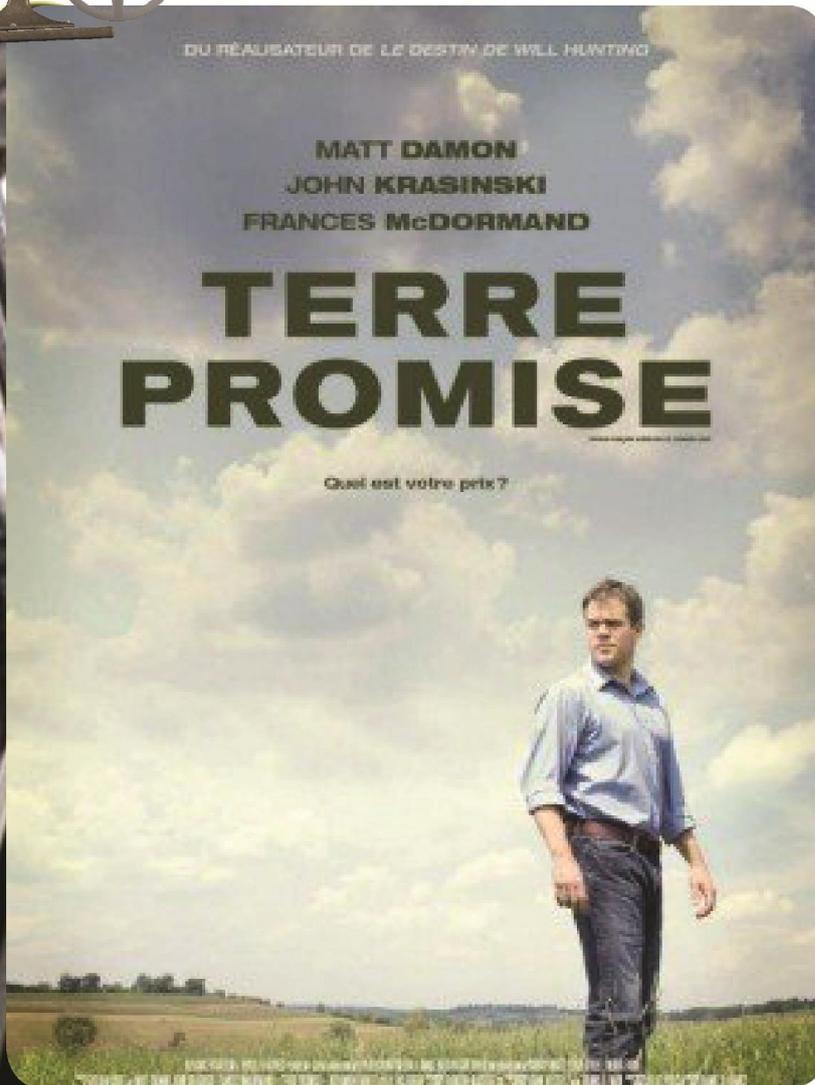
Le Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse précise sur son site que: *"Le cours d'éducation aux valeurs visera à développer des compétences participant à la formation de citoyens autonomes, ouverts et responsables. Il amènera progressivement les élèves à confronter leur vécu et leur quête de sens avec les grandes questions de l'humanité et de la société. En abordant les réponses qu'y donnent les différents courants philosophiques et éthiques tout comme les grandes traditions religieuses et culturelles, il proposera aux jeunes des pistes de réflexion pour se construire leurs propres points de repères, dans le respect de ceux des autres et en exerçant leur esprit critique".*

Sources : presse et ministère luxembourgeois

Lundi 1er juin : Cours d'italien

Le cours d'italien à l'intention d'un public adolescent et adulte organisé par l'association « Vincenzo Bellini » de Morlanwelz est ouvert à toute personne souhaitant se familiariser à la pratique de cette langue afin de mieux appréhender la culture et les traditions italiennes. Animé par Madame Sophie MATHIEU, Professeur à l'athénée provincial de Morlanwelz, il se déroule de 17h00 à 18h30. En raison de la période des examens scolaires, une seule séance se déroulera durant ce mois.

Le Cinéma
des Résistances
Ciné-club 2014-2015
Saison 13



**Jeudi 4 juin
2015
à 20 heures**

P.A.F : 4 €
(abonnement 5 séances : 16 €)
Article 27
info : 0497/ 46.34.93

**Voiturage gratuit pour
les habitants de Morlanwelz :**
064/ 44.23.26 (2 jrs avant la soirée)

**La salle est accessible
aux personnes à mobilité réduite**

Avec la collaboration de Hainaut Culture Tourisme -
Secteur Education permanente et Jeunesse
Exempt de timbre - manifestation culturelle
Editeur responsable : Y.Nicaise, Place Albert 1er, 16a
7140 Morlanwelz

CINÉ-DÉBAT

le cinéma des résistances

Jeudi 4 juin à 20 heures

TERRE PROMISE

un film de Gus Van Sant

(USA 2013)



Mention spéciale du jury à la Berlinade 2013

Steve Butler, représentant d'un grand groupe énergétique, se rend avec Sue Thomason dans une petite ville de campagne. Les deux collègues sont convaincus qu'à cause de la crise économique qui sévit, les habitants ne pourront pas refuser leur lucrative proposition de forer leurs terres pour exploiter les ressources énergétiques qu'elles renferment. Ce qui s'annonçait comme un jeu d'enfant va pourtant se compliquer lorsqu'un enseignant respecté critique le projet, soutenu par un activiste écologiste qui affronte Steve aussi bien sur le plan professionnel que personnel...

Le réalisateur traite ici la thématique de l'exploitation des gaz sous-terrains à travers les enjeux économiques et les conséquences environnementales d'une façon telle qu'elle ne pourra que ravir tous ceux qui s'opposent aux manipulations diverses des grandes multinationales. Pour dénoncer les dérives, il passe par le ressenti des gens, leur attachement à l'espace où ils vivent, par leur prise de conscience, par le grand dilemme : argent/habitat.

Valeurs, tradition, dignité, espoir et fatalité sont au programme de cette œuvre portée par des acteurs d'exception et dont l'intrigue est intégrée dans des paysages magnifiques de l'Amérique profonde qui donnent de très belles images.

P.A.F. : 4 € (abonnement 5 séances : 16 €) - Article 27

une boisson est offerte après le débat

Une organisation de la Maison de la Laïcité de Morlanwelz

Avec la collaboration de Hainaut Culture Tourisme - Secteur Education permanente et Jeunesse.

Informations : Mimie Lemoine 0497/46.34.93 - 064/44.59.40

La salle est accessible aux personnes à mobilité réduite.

VOITURAGE gratuit pour les habitants de Morlanwelz : inscription deux jours avant la projection 64/44.23.26.

GO Laïcité!
Présente



UN AUTOMNE
SOUS
LES GINKGOS

À HAN-SUR-LESSE

OÙ ?

Au gîte d'étape
« Entre pierres et rivières »
à Han-Sur-Lesse

QUAND ?

Du samedi 31 octobre au
samedi 7 novembre 2015
(durant les vacances d'automne)

PRIX ?

295€

QUI ?

Jeunes âgés de 10 à 13 ans



**Du 31 octobre au 7 novembre
2015**

**Un automne sous les ginkgos
Séjour pour les 10-13 ans**

Une semaine alliant habilement réflexion, découverte, sport et détente. En regard de la philosophie de l'Asbl Go Laïcité, ce séjour proposera à vos enfants une série d'activités variées et riches de sens afin de promouvoir les valeurs essentielles de la laïcité.

Sur les traces de nos ancêtres lors de la visite des grottes de Han, en passant par la découverte de l'environnement lors d'une balade dans la réserve naturelle, nous veillerons également au travail de mémoire lors d'une journée à Liège afin de participer à une animation aux Territoires de la Mémoire. Rappelons également l'aspect ludique de cette semaine résidentielle : animation djembé, sports et jeux en tout genre, activité manuelle autour d'Halloween, atelier thématique sur les stéréotypes et les apparences, ...

Qui peut participer ? Les jeunes âgés de 10 à 13 ans

Prix ? 295€ tout compris.

Où ? Au gîte d'étape «Entre pierres et rivières» à Han-Sur-Lesse

Quand ? Du 31 octobre au 7 novembre 2015

Plus d'infos : Yvan Nicaise 0478/39 27 96

Sur internet: <http://golaicite.eu/?q=node/69>

Source: Go Laïcité! ASBL

La Fédération des Maisons de la Laïcité est à l'origine de la création de l' ASBL. "Go Laïcité".

L'ASBL «GO Laïcité !» est une association regroupant différents acteurs importants de la laïcité organisée, en Communauté française et en Europe. Elle a pour but de promouvoir, auprès des jeunes de tous pays les valeurs de la laïcité et pour ce faire mener toute action que l'association jugera nécessaire. L'ASBL veut ainsi faire vivre, chez les jeunes, les valeurs de la laïcité et de cette façon, transmettre aux générations futures les fruits de longues luttes menées pour plus de liberté, plus d'égalité, plus de solidarité, plus d'émancipation pour tous.

Vendredi 19 juin à 19h30
"La Laïcité en Italie, aujourd'hui"
par Carlo Caldarini, secrétaire de
l'Association Laïque Belgo-italienne (ALBI)

Nous aurons le plaisir de vous présenter une conférence-débat avec projection sur la situation réelle de l'Italie d'aujourd'hui et l'étrange domination de l'Église catholique, racontées par un laïque italien, Carlo Caldarini, vivant depuis plusieurs années en Belgique.

Il ne va pas de soi en Italie d'être athée et surtout, de se déclarer tel dans ce monde particulier hanté par l'Église Catholique. Même si on compte les non-croyants par millions, il n'est pas facile, ni bien vu d'être athée ou laïque en Italie. Le monde politique et les médias sont entièrement à la dévotion du Vatican. Les crucifix peuplent les lieux publics, on se marie à l'église, l'heure de religion catholique est de fait imposée dans les écoles publiques... Une masse considérable de fonds publics sont reversés à l'Église.

Bref, on se croirait dans un Catholikistan, où la religion domine et règle la vie publique et privée.

La conférence-débat est présentée par ALBI (Action Laïque Belgo-Italienne).

Entrée: 3 € - Art.27

Mieux connaître ALBI



Les exemples d'atteintes à la neutralité de l'Etat ne manquent pas en Italie, que ce soit aux niveaux éthique, politique, social ou judiciaire. L'emprise du Vatican tout proche y est évidemment déterminante.

Cette association vise à soutenir les personnes et associations défendant les valeurs de la laïcité en Italie, tant politiques que philosophiques, prônant la séparation de l'Église et de l'Etat et défendant les droits de la communauté athée et agnostique, au nom de la libre pensée.

Elle promeut, tant en Belgique qu'en Italie, des actions sociales, culturelles et de solidarité s'inscrivant dans ces mêmes valeurs.

Elle organise des initiatives en Belgique pour sensibiliser à la situation italienne et en Italie pour exposer le fonctionnement de la laïcité belge organisée et pour activer des synergies.

Elle agit, par conséquent, pour la construction et la consolidation d'une société laïque qui repose sur le respect d'un certain nombre de valeurs et de principes: la liberté de conscience, la neutralité et l'impartialité de l'Etat, l'indivisibilité de l'espace public, la défense du service public et d'une société d'information, de connaissance et de progrès, le respect de la vie privée, la diversité des identités, des opinions et des choix de vie, l'universalité des libertés et des droits fondamentaux, l'égalité pour tous, la démocratie, la dignité humaine, la lutte contre toute forme d'extrémisme et de dogmatisme.

Source: ALBI



L'agenda de la rentrée

Jeudi 17 septembre à 20h

Ciné-débat : "Year a slave" de Steve McQueen.

Lundi 21 septembre

12h30 : repas du lundi du Préau.

14h15: thème " une famille pas ordinaire".

Vendredi 2 octobre à 19h30

Conférence - débat avec projection " Le paganisme des cathédrales" par Jules Boulard, écrivain.

La Maison de la Laïcité de Morlanwelz :
Un lieu de réflexion, d'animation, d'activités artistiques et culturelles ouvert à tous et à toutes à découvrir ou à faire connaître.

Jeudis 4 et 18 juin : atelier d'art floral



Les deux dernières séances de cet atelier vont permettre la réalisation de montages floraux préfigurant les vacances traditionnelles de juillet et août.

A chaque participante de se préparer à égayer leur table des fleurs cueillies au jardin, dans les champs ou achetées sur les marchés d'été.

L'occasion de créations personnelles, inspirées des nombreux conseils reçus dans notre atelier

et de votre imagination.

En septembre, cette activité se poursuivra selon l'horaire actuel : de 10 à 12 heures ou de 13 à 15 heures selon le groupe.

Bonnes vacances fleuries.

Marie - Christine Cuchet

Lundis 1er et 22 juin : atelier d'aquarelle



Les vacances sont l'occasion de s'inspirer des moments de détente et des pays d'ici ou d'ailleurs pour continuer à "jongler" avec les couleurs et les pinceaux !

La période qui se termine a vu cet atelier grandir grâce à la présence de nouveaux participants qui, comme les anciens, vont mettre toute leur sensibilité et leur créativité à la préparation de l'exposition de cet atelier qui se déroulera en octobre prochain.

Rendez-vous en septembre.

Heureuses vacances pleines de couleurs.

Anne- Marie André



Belle aquarelle de Colette par Francis

Etre athée en Turquie ? Une insulte aux valeurs religieuses!

Si la Turquie est officiellement un pays laïque, l'athéisme y est régulièrement attaqué. L'association *Ateizm Dernegi* qui soutient les Turcs menacés en raison de leur athéisme en a fait l'amère expérience, après que la justice a décidé de bloquer l'accès à son site internet en estimant qu'elle constituait une "insulte aux valeurs religieuses" d'une partie du pays.

Dans sa décision, un tribunal de la banlieue d'Ankara a jugé que le site de ce groupe fondé l'an dernier à Istanbul était engagé dans des "activités de nature à troubler l'ordre public".

La Turquie, dont la population est annoncée officiellement musulmane à 99 %, est dirigée depuis 2002 par un gouvernement islamo-conservateur.

Dans un communiqué récent, *Ateizm Dernegi* a dénoncé une "interdiction antidémocratique et illégale qui porte un coup à la réputation de notre pays dans le monde". Dans un entretien à la presse turque en 2014, ses fondateurs avaient justifié la création de leur structure pour "soutenir légalement les personnes menacées en raison de leur athéisme", après des propos publics du président Recep Tayyip Erdogan faisant un lien entre "athée" et "terroriste".

Des athées condamnés à des peines de prison

Citons le pianiste turc de renommée mondiale Fazil Say, réputé pour son athéisme militant. Il a été condamné en 2013 à dix mois de prison avec sursis pour "atteinte aux valeurs religieuses" pour avoir publié une série de tweets jugés offensants envers l'islam.

La justice turque bloque régulièrement des sites internet jugés offensant pour l'islam. En janvier, elle avait ainsi interdit la diffusion sur l'internet des caricatures du prophète Mahomet publiées par l'hebdomadaire satirique français Charlie Hebdo après l'attaque du 7 janvier dernier.

Yvan Nicaise

Parrainages laïques

Nous avons eu le plaisir d'organiser, en collaboration avec les parents, deux parrainages.



Le 25 avril s'est déroulé le parrainage laïque d'Eyden, né le 29 janvier 2015, et de Nathann Kévin, né le 21 février 2014, dont les parents sont Madame Shauny Decarpentry et Monsieur Kévin Obez.

Les marraines d'Eyden sont Mesdames Martine Dubrux et Nadège La Chambre.

La marraine de Nathann est Mireille Kirsch et le parrain Didier Obez.



Le 22 mai s'est déroulé le parrainage laïque de Flavie Leroy, née le 30 mars 2013, dont les parents sont Madame Nadège Wesolowski et Monsieur Marc Leroy.

La marraine est Mademoiselle Julie Leroy et le parrain Nicolas Wesolowski.





La révolte en chantant! Un grand moment des "Lundis du Préau" du 18 mai dernier

Parmi les nombreuses conférences, projections ou présences musicales qui animent depuis plusieurs années nos troisièmes lundis du mois, le 18 mai peut être considéré comme un moment exceptionnel.

Grâce à quatre personnes, militantes laïques éprises d'histoire sur l'évolution des luttes et conquêtes démocratiques ou sociales, nous avons été plongé dans les trois siècles



derniers durant lesquels des hommes et des femmes ont exprimé leur colère par la chanson.

Nous avons vécu ce voyage dans la révolte accompagné d'une superbe projection de photos, affiches et textes de chansons qui ont parsemé l'histoire de plusieurs pays et continents.

Un tel après-midi nous a rappelé que, si nous vivons dans une société que nous pouvons qualifier, malgré ses nombreux manquements, de démocratique, nous le devons aux hommes et aux femmes qui ont mené des combats courageux, en y laissant parfois leur vie.

Mais aussi, ce fut l'occasion de réveiller les consciences, car rien n'est jamais définitivement acquis.

Encore merci à Michèle, Serge, Annie et

Luis.

Yvan Nicaise

15 juin à 12h30 : «Les Lundis du Préau »

Couscous et théâtre wallon

Le premier semestre 2015 des « Lundis du Préau » touche à sa fin..

Il fut varié dans son contenu : "Poussons la chansonnette", conférence-projection "Femmes remarquables", "La révolte en chantant" et en juin :

La revue des « Waloneûs du Sablon » précédée de notre « repas couscous ».

Les Waloneûs nous feront à nouveau l'immense plaisir de nous présenter, sous la direction de Lily Faes, un spectacle varié où le chant, l'humour et la poésie se marient agréablement



Programme de la journée

12h30 : repas

Couscous laïque - Dessert - Café : 14 €

14h30

"Les Waloneûs du Sablon"

Spectacle et goûter: 3 €

Pour les personnes qui souhaitent n'assister qu'au spectacle, rendez-vous à 14h30

Il est indispensable de réserver le repas pour

Le mercredi 10 juin au plus tard.

Le paiement fait office de réservation.

(Compte n° BE76 0682 1971 1895

ou directement à notre bureau)



Les Membres du Comité organisateur
ont le plaisir de vous inviter à la

48^{ème} Fête de la Jeunesse Laïque de la région du Centre

Le 7 juin 2015

La Fête de la Jeunesse Laïque 2015 est coordonnée par la Maison de la Laïcité de la Louvière avec la collaboration des Maisons de la Laïcité de Binche, Morlanwelz et Manage et de nombreux bénévoles issus des associations laïques de la région du Centre. Elle est organisée grâce au soutien de Hainaut Culture Tourisme, des Administrations communales de la région du Centre, de la Fédération des Maisons de la Laïcité et de l'Athénée Provincial de la Louvière.

Infos : 064/84.99.74 - info@laicite-lalouviere.be - Repas sur réservation

Editeur responsable : Christiane Nees C/O Maison de la Laïcité de La Louvière, 124 rue Warocqué - 7100 La Louvière

Ecoles de La Louvière
Binche et Estinnes

9h15-10h30

Cérémonie et spectacle

Discours de la Présidente

Le bonheur ?

Une somme de petites choses !

Spectacle présenté par l'Atome Théâtre
Ecrit et mis en scène par Jean-Luc Pierart
d'après les textes et décors des enfants fêtés

Montée sur scène des enfants et
remise des médailles. Lâcher de ballons

Salle Maurice Herlemont
Arts et Métiers - Rue Paul Pastur, 1 - La Louvière

Ecoles de Morlanwelz, Manage,
Seneffe et Chapelle-Lez-Herlaimont

10h30-11h45

A partir de 11h

Apéritif, restauration
et après-midi festive

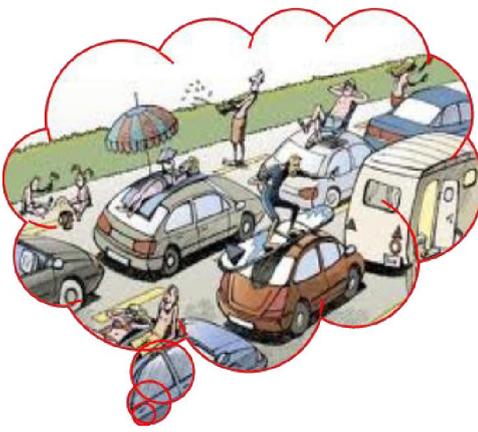
Athénée Provincial de La Louvière
Boulevard du Tivoli, 2B - La Louvière

A partir de 12h

12h15-15h15

Animations pour les enfants

13h15-16h15



Lundi 27 juillet à 12h30
Repas-surprise et animation
" Les vacances des Lundis du
Préau"

Pour la quatrième année consécutive et pour répondre aux souhaits de nos membres et sympathisants, nous organiserons un repas-surprise de vacances préparé, comme de coutume, par de "joyeux administrateurs" et des bénévoles suivi d'une animation "ambiance vacances".



Les habitués en connaissent la formule...
Alors, venez la découvrir!

Plat - dessert - café... la surprise
et le goûter - café en fin d'animation
17 €

Réservation indispensable jusqu'au mercredi 22 juillet.

Le paiement fait office de réservation
(Compte n° BE76 0682 1971 1895
ou directement à notre bureau)

Le Courrier Laïque
Editeur responsable et mise en page : Yvan Nicaise
Couverture : Bertrand Aquila (Fédération des Maisons de
la Laïcité)